

Déclaration de politique communale



" Nos villages au cœur des projets "

2018 - 2024

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation en son article L1123-27, le Collège doit soumettre au Conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant notamment ses principaux projets politiques. La déclaration de politique générale conçue par le Collège communal est un programme portant sur la législature. Ce document sera ensuite traduit en objectifs opérationnels via le Plan Stratégique Transversal (PST) qui sera réalisé par le Directeur général. Après approbation par le Conseil communal, ce programme de politique générale sera publié conformément au décret et placé sur le site de la commune de Celles.

Suite aux élections communales du 14 octobre 2018, le groupe CEL’Avenir (9 sièges) a été choisi pour poursuivre le travail durant les six prochaines années. Le pacte de majorité présenté a ainsi été approuvé lors du Conseil communal du 3 décembre 2018.

Si notre formation politique gère la commune depuis 1994, nous souhaitons cependant améliorer la méthode de fonctionnement, en laissant une place plus importante encore aux citoyens et un respect de l’opposition.

Ainsi, si l’on peut synthétiser en quelques points les lignes de force de cette mandature, mentionnons :

- La participation citoyenne : par la création de groupes de travail paritaires citoyens / politiques (CLDR,...) ;

La communication : en lien avec la participation citoyenne, renforcement de la communication sur les actions réalisées (revue communale) mais aussi sur le débat démocratique (conseils

communaux régulièrement diffusés en direct, continuité dans les conseils consultatifs,) ;

La sécurité et le cadre de vie renforcés : Permettre à tout Cellois de se sentir bien dans leur village. Promouvoir les initiatives citoyennes pour le bien de la communauté ;

- L'urbanisation durable, raisonnable et raisonnée : sans œillères par rapport à l'évolution démographique de la Belgique et la nécessité de loger nos générations futures, digestion des projets d'urbanisation en concertation avec la population ;
- L'accentuation des services à la population : de toutes les générations avec l'ouverture de nouveaux services pour les aînés et l'entretien des infrastructures communales existantes.

Tout ceci dans un contexte financier sain et en continuant de promouvoir un discours-vérité sur l'état des choses. Il n'est pas nécessaire de promettre des choses que nous ne pourrons pas réaliser et d'effectuer des déclarations à rallonge avec des objectifs impossibles à atteindre.

Ce programme de politique générale sera divisé en 14 thèmes, il a pour ambition de présenter les grands axes dans chacun de ceux-ci.

Bref, Une déclaration de politique communale vraie, sincère, réaliste et optimiste.

Une commune durable

Notre commune envisage de participer aux efforts climatiques nécessaires afin d'assurer une qualité de vie et d'environnement aux générations actuelles et surtout futures. A notre échelle nos

efforts se voudront écologiquement et économiquement efficaces afin d'améliorer l'efficacité énergétique par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (Hall sportif, Maison de repos, Maison communale, ...) et par le remplacement d'ampoules LED sur le réseau d'éclairage public.

Parallèlement, nous porterons une attention toute particulière à l'entretien et à l'embellissement des espaces publics afin de garantir un cadre de vie rural et agréable. Pour cela nous aurons besoin de la mobilisation de tous les cellois. Nous poursuivrons le verdissement des espaces publics (plantation d'arbres et aménagements de parterres sur les places communales), plantation de plantes mellifères dans la continuité du plan Maya, réimplantation de haies et plantation d'arbres.

Nous préserverons la biodiversité dans notre commune par l'application du fauchage tardif. Les futurs bâtiments communaux seront pensés de manière écologique.

Il convient de soutenir l'économie circulaire par le recyclage, le réemploi, la réutilisation et la récupération des déchets qui peuvent être employés pour l'élaboration de nouveaux produits et nous sensibiliserons nos PME aux défis environnementaux en créant des liens avec des entreprises innovantes dans les biotechnologies (Récupération thermique, biopesticide, etc.).

Par ailleurs, nous ferons des campagnes de sensibilisation dans le domaine des déchets (surtout plastiques) et de l'utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie. La Digitalisation de l'écologie durable et intelligente fait également partie de nos prérogatives (zone de dépôts dans chaque village, Installation de poubelles de tri sélectif). Nous sensibiliserons un maximum les enfants aux défis énergétiques avec le projet « Ecole verte » ;

Une commune ou il fait bon vivre

Sécurité et Cadre de vie

Notre priorité est de garantir la sécurité de notre population.

Celle-ci fait partie de la Zone de Police du Val de l'Escaut et notre budget 2019 prévoit déjà une augmentation de 10% de l'intervention allouée à cette zone, ceci, afin de permettre le renforcement en personnel de la Police locale de proximité et le dédoublement des équipes d'intervention durant les nuits de jeudi à dimanche. Nous souhaitons plus de présence de nos agents sur le terrain et nous leur donnerons les moyens en conséquence.

Durant la précédente législature deux PLP ont été créés, le premier sur le village de Molenbaix et le second sur Escanaffles, nous continuerons à soutenir ces PLP existants et éventuellement d'autres émanant d'initiatives citoyennes.

Nous souhaitons accentuer la politique de répression afin de lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages. Pour cela, nous étudierons la possibilité d'engager un agent sanctionnateur commun aux 4 communes de la Zone de Police.

Il importe également de veiller à améliorer la propreté sur notre territoire en poursuivant la politique de prévention des déchets (en collaboration avec IPALLE) et en créant un plan « civisme » en collaboration avec la Police locale (à savoir : éducation, prévention et répression).

Des efforts importants seront réalisés en vue d'améliorer la sécurité routière via l'aménagement d'éléments physiques (exemple : chicanes) obligeant le ralentissement sur nos voiries rurales afin d'améliorer la sécurité routière.

Mobilité

Nous poursuivrons nos efforts de réfections des routes principales et secondaires ; Nous intégrerons la mobilité dans chaque nouveau projet et une priorité sera donnée à la mobilité douce et aux espaces publics attractifs. Nous développerons et rénoverons des sentiers communaux en partenariat avec les initiatives citoyennes et proposerons des circuits pédestres et VTT.

Nous souhaitons garantir la sécurité de tous et particulièrement des usagers faibles en améliorant le réseau cyclable par des marquages au sol pour signaler aux véhicules motorisés qu'ils partagent la route avec des cyclistes.

Nous placerons des panneaux 30km/h qui seront allumés aux heures scolaires (matin, midi et fin de journée).

Des mesures spécifiques visant l'accueil et l'accessibilité des services communaux et para-communaux aux personnes en situation d'handicap (personnes à mobilité réduite, personnes sourdes, malentendantes, malvoyantes...) seront étudiées.

L'Accès au logement

Le logement sera une priorité pour cette législature, nous continuerons à développer les projets de logements de transit, d'insertion et d'urgence sur notre territoire et à profiter des futurs ancrages communaux pour développer les logements sur la commune. Nous veillerons à ce que ces projets publics intègrent le développement durable et les performances énergétiques.

Nous souhaitons promouvoir des partenariats « public/ privé » dans le développement de clos de village permettant à tout à chacun de

devenir propriétaire. Il importe également de favoriser l'établissement des jeunes dans les villages par une politique de logement active et une politique de logement public ciblant, en particulier, les jeunes ménages ainsi que de veiller à améliorer la mixité sociale dans les quartiers.

Un objectif sera de créer des logements tremplin afin de permettre aux jeunes ménages cellois d'avoir l'opportunité de rester vivre dans leur entité malgré la pression foncière que connaît notre entité.

Notre commune souhaite dès que possible un partenariat avec une Agence Immobilière Sociale.

Accueil des aînés, Aide sociale et cohésion

Nous souhaitons favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des personnes âgées de notre entité par la construction d'une annexe à la maison de repos actuelle, ce qui permettra de développer plus de services pour nos aînés (résidence-service, Cantou, accueil de jour). Nous poursuivrons les développements des projets intergénérationnels à la maison de repos en collaboration avec les écoles, l'Accueil Temps Libre, Le Conseil communal des enfants...)

Nous participerons à un deuxième Plan de Cohésion Sociale (PCS). La création d'une épicerie sociale et d'un magasin de seconde main sera assuré par nos services sociaux.

Nous soutiendrons le conseil consultatif des aînés dans la réalisation de leurs projets.

Il faut poursuivre la politique de réinsertion socio-professionnelle au sein de la commune via la mise à disposition d'articles 60.

En plus d'actions ciblées vers les juniors et d'autres vers les aînés, il convient de privilégier la mixité sociale des citoyens en favorisant les initiatives, les collaborations et les échanges entre le Conseil des Juniors et le Conseil des Aînés pour plus de cohésion intergénérationnelle.

Education – Enseignement - jeunesse

Nous devons renforcer l'accessibilité de l'accueil extra –scolaire avec des activités accessibles à tous, continuer à assurer les services de la crèche voir envisager de couvrir une plage horaire plus étendue en soirée afin de répondre aux besoins de toutes les familles celloises.

L'un de nos souhaits est de créer une structure d'accueil pour les enfants malades qui sont refusés en crèche ou qui ne peuvent pas aller à l'école, en donnant la priorité aux personnes qui habitent l'entité.

Une École de Devoirs est également envisagée.

Pour les jeunes, il convient de créer une section centralisant les offres de « jobs étudiants » sur le site internet de la commune pour mettre en relation les jeunes et les entreprises en collaboration avec la Maison de l'Emploi et Infor Jeunes Tournai.

Sports

Notre commune dispose déjà d'infrastructures sportives relativement complètes. Un des objectifs sera dès lors de les maintenir bien entretenues et de rénover la toiture du hall des sports.

Nous souhaitons absolument maintenir les subsides importants octroyés aux différents clubs sportifs de l'entité, tels qu'ils ont été alloués depuis 2017. Nous poursuivrons une vision à long terme de l'aide à la formation pour que les jeunes en maintenant une diversité sportive dans nos villages.

Nous pouvons désormais étoffer encore davantage l'offre et promouvoir de nouveaux sports grâce au nouvel espace multisports. (Sports doux destinés aux aînés, yoga etc.)

Culture, associations, patrimoine et tourisme

Il faut proposer une offre diversifiée et accessible à tous en matière de culture, bibliothèque et loisirs. Dans ce cadre, mieux informer sur ces thèmes constituera un objectif à ne pas négliger :

- Dégager des synergies entre les associations, les mouvements de jeunesse et acteurs communaux en centralisant l'information ;
- Etablir et diffuser un inventaire des acteurs culturels et de leurs activités au sein de la commune (par exemple, un agenda des événements culturels et des acteurs locaux) ;
- Réhabilitation des sentiers ;
- Notre histoire locale mérite une place dans nos projets par la sauvegarde du Petit patrimoine ;
- Assurer une maison citoyenne dans chaque village ;

- Marche gourmande afin de faire découvrir les gîtes ruraux et édifices remarquables de notre commune.
- Panneaux explicatifs des églises et monuments remarquables ;
- Œuvrer pour le bien-être animal.
- Développer des espaces de jeux dans les villages.

L'accès de tous à la culture est également primordial. Ceci sera possible via une offre culturelle locale attractive, diversifiée et de qualité en partenariat avec nos associations locales.

Agriculture

Notre commune est une commune rurale et agricole, c'est pourquoi nous voulons :

- Redynamiser la commission agriculture ;
- Créer des séances de formation sur les nouveautés agricoles (salon), aides administratifs aux agriculteurs, développer les nouvelles technologies (Internet) ;
- Organiser des Journées du commerçant : entreprises et fermes ouvertes ;
- Prévoir des déplacements en car lors d'événements importants (Libramont, Salon de l'agriculture, musée du lin ...) ;
- Poursuivre la lutte contre les inondations en collaboration avec les agriculteurs ;
- Coopérer avec eux dans divers domaines afin de créer des synergies avec la commune.

Economie

L'emploi est une priorité, il faut surtout favoriser l'émergence d'entreprises locales, d'artisanat en créant un micro-pôle économique (à Celles) (Zoning artisanal, Hall Relais pour indépendants, etc.).

Nous privilégierons les entreprises celloises et à taux d'emploi élevé avec un faible impact environnemental. Le hall relais permettra le lancement de jeunes entreprises en évitant un investissement lourd difficilement surmontable dans les premières années de leur création.

Nous poursuivrons notre politique fiscale intéressante pour les indépendants (comme par exemple des additionnels au précompte immobilier très bas ce qui est favorable pour nos exploitants agricoles tout comme l'absence de taxe sur la force motrice favorable a beaucoup d'indépendants. Nous étudierons la possibilité de marchés fermiers.

Citoyenneté et gouvernance

Le budget communal pour 2019 prévoit déjà un budget participatif afin que chaque citoyen puisse devenir acteur direct de l'avenir de leur entité. Les citoyens pourront déposer un projet qui leur tient à cœur (petite aire de jeux pour enfants, réhabilitation d'une chapelle par exemple).

L'accent doit être mis sur des efforts de communications et rendre le site internet communal interactif et plus dynamique. Nous souhaitons élaborer et mettre en œuvre une véritable stratégie « smart city » dans notre commune, en améliorant l'offre internet sur notre commune (Zones Blanches) par exemple.

Une modernisation complète de l'Infor'celles est souhaitable avec une mise à l'honneur de citoyen, d'un club sportif, d'une

association, d'un mouvement de jeunesse, d'un membre du personnel. La parole sera donnée également à l'opposition par soucis démocratique.

Ressources humaines

Pour une administration efficace, efficiente et opérationnelle, nous désirons maintenir l'emploi dans toutes les structures. De plus, il sera proposé au personnel des formations adaptées à leurs besoins et évolution professionnelle. Nous étudierons le réaménagement des services administratifs de la commune pour accueillir et satisfaire au mieux notre population tout en veillant au bien-être du personnel.

L'accès à la Santé

Lors de la précédente législature des partenariats avec les acteurs de la santé de la commune dans le cadre de campagne préventive (dépistages divers) ont été réalisés et nous souhaitons les intensifier.

Nous souhaitons sensibiliser les citoyens sur le danger des addictions (drogue, alcool, tabac, ..) via des actions concrètes ciblées.

Nous proposerons des chèques sports pour les personnes devant reprendre une activité physique.

Volet budgétaire

La bonne santé de notre commune est reconnue de tous. Afin de continuer cette gestion en bon père de famille, nous continuerons

un suivi strict des dépenses. Les projets d'investissement seront étudiés avec, en priorité, le recours aux subsides (comme le FIC pour l'entretien des voiries communales). Aussi, nous étudierons les possibilités de partenariats « public/privé ».

Nous veillerons à maîtriser la dette.

Le maintien des taxes à leur niveau actuel reste prioritaire et si possible envisager encore une baisse de l'additionnel à l'impôt des personnes physiques ou de la diminution de la taxe sur les immeubles reliés au réseau d'égout.

Conclusion

Ce programme de politique générale ne se veut pas exhaustif. Il balise les grands axes de la politique qui seront mis en œuvre et ne reprend pas toutes les actions qui seront menées au quotidien pour permettre le mieux vivre de nos concitoyens. Le Programme Stratégique Transversal nous dotera d'une vision globale des actions à mener déclinée en objectifs stratégiques et opérationnels pour les six années à venir.